



Tél. : 02.96.26.74.66

mairie@saint-barnabe.bzh

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



N° 573

DÉCEMBRE 2025

BARNABETHON
2025

**4 et 7
DECEMBRE**

Téléthon

4/12

COURSE SOLIDAIRE

Des enfants des 2 écoles.
A 14h30 à la Salle Omnisports

Venez les encourager

7/12

RANDO PEDESTRE & CYCLOS

DÉPART 9H30 - SALLE JEAN MOULIN

Pot à l'arrivée offert par le Comité des Fêtes du bourg.

Des urnes seront à disposition pour les dons :

- Hall de la Mairie
- Terrain de foot lors des matchs du 9/11 et 7/12
- Salle Omnisports lors des heures de présence du Club de Futsal

Organisation : Commune de Saint-Barnabé
et les associations Barnabéennes





Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

« Mieux vivre à Saint-Barnabé »

L'année 2025 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, de nombreuses décorations de Noël illumineront les rues de notre commune. Cette période festive va nous permettre d'apporter de la gaieté. Un spectacle de conte Musical de Noël intitulé « Dolly et l'épouvantail » sera offert par la commune aux enfants des écoles le jeudi 18 décembre à 14h30 à la salle Sterenn.

En termes de travaux structurants,

Blanlin

L'aménagement d'une liaison douce à Blanlin le long de la départementale qui permet aux enfants de pouvoir prendre les transports scolaires en toute sécurité est achevé. L'abribus vient d'être installé aux normes demandées par la région Bretagne ainsi que l'éclairage public tout au long de cette voie. Cette nouvelle liaison permet aussi de rejoindre la voie verte à proximité de l'ancienne gare de Blanlin.

Éclairage Public

Le **S.D.E. 22** et notre commune ont entrepris des travaux de rénovation de l'éclairage public subventionnés par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert. C'est un engagement dans le cadre de la sobriété énergétique, sur plusieurs années pour un éclairage public plus sobre et plus efficace avec la programmation de changement des ampoules à fortes pollutions lumineuses. Des ampoules en LED seront installées, celles-ci vont permettre une baisse de la puissance électrique installée passant de 2 300 W à 496 W mais avec un éclairage optimum. C'est la société **RESO** sollicitée par le **S.D.E. 22** qui va entreprendre ces travaux. Aussi, des changements de candélabres sont prévus au niveau de la résidence champêtre.

La Salle Omnisports

Cette salle a été construite à la fin des années 80 et n'a jamais fait l'objet de travaux de réhabilitation. C'est un équipement particulièrement fréquenté par les usagers de Saint-Barnabé (scolaires et associations). Ce bâtiment demande des travaux importants liés à la sécurité des utilisateurs.

Nous allons engager prochainement des travaux de réhabilitation de la salle. Les espaces vestiaires prévus au début du projet seront effectués ultérieurement. Le volume principal n'est pas adapté pour recevoir des spectateurs, il le sera par la suite. Des locaux de rangement sont à prévoir.

Nous avons reçu le maître d'œuvre lors du Conseil municipal de jeudi dernier, le cabinet BOULET ARCHITECTES de Rennes qui nous a présenté l'Avant Projet Définitif. La fin d'année 2025 et le début 2026 seront consacrés à la fin de l'élaboration du dossier administratif et financier. Les demandes de subventions auprès de différents organismes ont été validées afin d'alléger son coût pour la tranche ferme estimée à 1 233 905,40 € HT (réhabilitation du volume sportif avec extension de sa surface au sol et locaux de stockage), ce qui représente un montant total (Travaux+Etudes/Maîtrise d'œuvre) de 1 426 940,01 € HT.

Laissez-moi terminer ce mot en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement en ce début décembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie.

Le Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – NOVEMBRE 2025

Naissance : Malo LE CORRE LATIMIER, 19 route de Frameur - Blanlin, né le 5 Novembre à Noyal-Pontivy (56).

Décès : Michel NÉVO, 71 ans, décédé le 31 Octobre 2025 à Quévert (22), inhumé le 5 Novembre à Saint-Barnabé.

Emmanuel GLOUX, 97 ans, décédé le 5 Novembre 2025 à Saint-Barnabé

Décès de notre doyen M. Emmanuel GLOUX

Emmanuel GLOUX est décédé à 97 ans, le soir du mercredi 5 novembre à Blanlin dans son village natal, précisément dans la pièce où il est né le 23 août 1928. C'était son souhait.

Il était l'ainé d'une fratrie de trois enfants : Emmanuel, Marcelle et Lucien. Durant sa jeunesse, Emmanuel a été à l'école publique à Saint Barnabé jusqu'au certificat d'études. Il passera ensuite deux années supplémentaires à l'école à Loudéac. A 20 ans, il fut appelé sous les drapeaux pour le service militaire à Mostaganem en Algérie. Emmanuel a ensuite repris à 25 ans la petite ferme familiale où il travaillait depuis ses 15 ans, et tenu le dépôt d'engrais et le café y attenants situés le long de la voie ferrée à Blanlin. Ses années de travail jusqu'à sa retraite en 1989 ont été marquées par l'entraide entre voisins à Blanlin. Emmanuel faisait partie de la CUMA du Bas-Blanlin à l'occasion des travaux de moisson.

Il s'est marié avec Lucienne le 15 octobre 1957 et se sont installés à Blanlin dans la maison familiale en 1961. De leur union, sont nés deux enfants : Laurent, en 1959 (décédé en 1960), et Philippe, en 1963. Ils ont célébré, le 28 avril 2008, leurs 50 ans de mariage à Saint-Barnabé.

Il prenait activement part à la vie de son village natal, ayant vécu la première fête de Blanlin. Joueur dans l'âme, il participait régulièrement durant sa retraite à des tournois de palets, de boules bretonnes et de belote avec les clubs des retraités de Saint-Barnabé et La Chèze.

Emmanuel aimait le football, les longues sorties à vélo et son jardin. A la retraite, il prenait plaisir à participer au comité des fêtes de Blanlin, à se promener avec Lucienne et à s'occuper de ses trois petits-enfants, Maxime, Oriane et Emmanuel.

Il était le doyen de Saint-Barnabé ainsi que des bénéficiaires du Comité Cantonal d'Entraide du Canton de la Chèze. Bien que diminué, n'entendant plus et ne voyant presque plus, il a eu la chance de vieillir avec Lucienne, aujourd'hui âgée de 93 ans.



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



L'U.N.C. et la F.N.A.C.A. se sont réunis le 11 novembre pour commémorer le 107^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale accompagnés de nombreux barnabéens. Messe, dépôt de gerbes au monument aux morts, recueillement au cimetière et vin d'honneur. Les enfants de l'école Mathurin Boscher ont fait des dessins et collages, les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont lu des textes sur la vie des soldats.



Une exposition sur cette 1^{ère} guerre retraçant la guerre pour 5 barnabéens s'est tenue pendant une semaine à l'initiative de Dominique MADORÉ et du président du l'U.N.C. M. Michel BOISDRON.

Le Président, M. Michel BOISDRON a remis une médaille aux porteurs de drapeaux de l'U.N.C. :

MM. Michel JOUAN et Jean-Claude BRIAND



REPAS DES AINÉS

110 convives ont participé au repas des aînés offert par la municipalité pour les 70 ans et plus.

Mme Fanny Philippe, adjointe aux affaires sociales, accompagnée de M. Thomas MAHÉO, adjoint, et M. Le Maire ont offert à la doyenne Mme Anne LEVEQUE, 94 ans un bouquet de fleurs et au doyen M. Ange LATIMIER, 95 ans un panier garni.



Autour d'un repas préparé par «Le Gwenestan», la convivialité était au rendez-vous avec Jean-Yves à l'animation.

DON\$ DE FLEUR\$

Belle initiative de dons de plantes avec le renouvellement des jardinières communales.

Le service technique a été ravi du succès pour cette première, beaucoup de « mains vertes » sont venues au local ce vendredi 7 novembre.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **DÉCEMBRE 2009** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRE\$ OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
De 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRE\$ OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
De 8h30 à 11h30 le samedi

PARTICIPATION COMMUNALE – TRAN\$PORT\$ \$COLAIRE\$ 2025-2026

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1^{ère} fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

IN\$CRPTION\$ LISTE\$ ELECTORALES\$ 2026

L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 4 février 2026 en ligne sur le site du service public et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie** pour voter aux élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Chaque citoyen a la possibilité de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

MISE EN PLACE DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Elles seront mises en place du 5 Décembre 2025 au 13 Janvier 2026.

La boîte aux lettres sera installée le **JEUDI 5 DÉCEMBRE**.

Le courrier est relevé et envoyé au Père Noël.



Travaux

Réception des travaux à Blanlin

Les travaux sont clôturés avec une dernière réunion de chantier le 4 Novembre.

Sur le site, M. Michel JOUAN, adjoint aux travaux, M. Georges LE FRANC, Maire, M. Xavier NICOLAS représentant du cabinet Nicolas maître d'œuvre, Mme Annie REDON de l'A.D.A.C. 22, M. Mickaël FROSTIN de l'entreprise COLAS et M. Samuel LE MAUX du Conseil Départemental.

120 000 € de travaux à charge pour la commune (subventions du département 23 000 € et de la Région 32 600 € pour l'abri bus) :

- Aménagement d'une liaison douce en bordure de la RD 14.
- Un abri bus scolaire et aménagement du point d'arrêt.
- Réduction vitesse à 50, éclairage.



Elagage

La municipalité réitère une campagne de sensibilisation à l'élagage à destination des propriétaires. Afin de garantir la visibilité et la sécurité du passage, les propriétaires doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin de ne pas gêner le passage des piétons, ne pas cacher les panneaux et ne pas toucher l'éclairage public. La période idéale pour élaguer est d'octobre à février. Les propriétaires ne répondant pas à leurs obligations recevront un courrier de mise en demeure de la mairie, qui a la responsabilité de s'assurer de la sûreté et la commodité du passage dans la commune.

En cas de non-respect de la mise en demeure, la mairie procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage. Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

Rénovation Eclairage Public

Dans le cadre du programme « FONDS VERT », l'Etat souhaite orienter les financements pour accélérer la sobriété énergétique et la modernisation des infrastructures.

30 lanternes vont être changées (rue des peupliers et Jean Moulin ; rue de la Forge et Pierre et Marie Curie ; rue Jules Ferry). Le SDE va démarrer les travaux le 15 décembre.

VENTE DE BOIS par la commune

Merisiers et saules à abattre. 30 € la corde. **Renseignements en mairie avant le 15 Janvier 2026.**

Vie scolaire

VENTE DES REPAS DE CANTINE

RAPPEL

Il est rappelé que la réservation des repas cantine s'effectue à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, et que ceux-ci doivent impérativement être achetés avant le JEUDI pour la semaine suivante.

Pour tout enfant qui n'aura pas de repas réservé en mairie,
aucun repas ne sera commandé.

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Accueil de nouveaux colocataires



La classe de CE-CM accueille, depuis le retour des vacances, 2 cochons d'inde mâles. Ils se nomment Pouët-Pouët (le blanc et marron) et Tsum-Tsum (noir et marron). Ils sont très calmes et gourmands.

L'accueil d'animaux en classe permet de travailler le respect de l'animal, les conditions de bien-être, le cycle de vie. Cela apporte aussi un apaisement des élèves.

World Cleanup Day :

Durant le mois de novembre, les élèves de l'école Mathurin Boscher sont sortis de l'école afin de participer à la Journée mondiale du nettoyage de la planète ou World Cleanup Day. Officiellement, au niveau mondial, elle se déroule en principe la troisième semaine du mois de septembre. Cependant, nous avons choisi de l'effectuer après les vacances afin d'y associer d'autres projets (projet du mois de novembre pour les maternelles et 11 novembre pour les élémentaires). Ce mouvement mondial citoyen vise à mobiliser tous les acteurs du territoire autour de la thématique des déchets abandonnés.



Maternelle / CP - Semaine du Goût :

Tout au long de la première semaine après le retour des vacances, les enfants de la classe de maternelle / CP ont participé à la Semaine du Goût, un moment important pour les éveiller à la diversité des saveurs et des aliments. Ils ont eu la possibilité de goûter, sentir, observer et comparer différents fruits. Ils ont dû s'essayer à l'argumentation pour exprimer et affirmer leurs préférences. Lundi, ils ont pu découvrir les fruits rouges à travers des framboises, des prunes, du raisin, des pommes rouges et du fruit de la passion. Mardi, les fruits verts étaient au programme (poires, pommes, raisins et mangues) tandis que jeudi il s'agissait des fruits orange (clémentines, kakis et pomelos). Puis, pour conclure, vendredi, les enfants ont goûté les fruits jaunes (bananes, ananas et kiwis jaunes).

La Pilerie – Jus de Pomme et Grillée de Châtaignes

Les élèves ont développé le sens du goût durant la pilerie de novembre. Les élèves, parents, enseignants et amis, ont partagé un moment amical autour de la grillée de « châtaignes » et du jus de pommes maison. Près de 80 kg de pommes, qui proviennent du village de Langoyer ont été passés à la centrifugeuse afin d'obtenir un jus de pomme maison qui a été dégusté avec les châtaignes grillées par les bénévoles, dans l'après-midi.



La cérémonie du 11 novembre et le devoir de mémoire

Au mois de novembre, les élèves de l'école commémorent la Guerre 1914-1918. De nombreux élèves étaient présents à la Commémoration du 11 novembre avec la lecture d'une lettre d'un poilu et du parcours militaire de 5 poilus de Saint-Barnabé. La classe de Ce2-Cm a créé une fresque pour le devoir de mémoire. Nous avons travaillé avec Dominique MADORÉ, passionné de recherches en histoire, sur les « Poilus » de Saint-Barnabé et sur la Guerre 1914-1918.



Amicale Laïque



Ecole Jeanne d'Arc



École
Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé

INVITATION

ARBRE DE NOËL

SI VOUS ÊTES PARTANTS, ACCOMPAGNEZ NOS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC
POUR REMONTER LE TEMPS

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE
À 15H00

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-BARNABÉ

PARENTS, GRANDS-PARENTS, FAMILLE, AMIS... VENEZ NOMBREUX !

« À JEANNE D'ARC, REMONTONS LE TEMPS »



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 A 19H00

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 13

Date de convocation : 21 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 27 novembre à 19 Heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Présents : M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Patrick DONNIO - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.
M. Daniel HAMON donnant pouvoir à M. Georges LE FRANC.
Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND.
M. Franck JÉGLOT.
Mme Charlène RIBEIRO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT.

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne BOUTIER

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 17 octobre 2025
- 2 - Réhabilitation de la salle omnisports : intervention du Cabinet BOULET
 - Présentation de l'APD
 - Estimation financière actualisée
- 3 - Requalification du cimetière
 - Plan d'aménagement proposé par l'ADAC 22
 - Devis d'acquisition de cavurnes et de cases de colombarium
 - Actualisation du règlement du cimetière et de l'espace cinéraire
 - Tarif à compter du 01/01/2026
- 4 - Décision de virement de crédit N°1 / 2025
- 5 - Création d'un poste adjoint technique territorial au 01/01/2026
- 6 - Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire du CDG 22 -Agents IRCANTEC
- 7 - Frais de déplacement des élus
- 8 - Vente de bois à récupérer sur place : fixation d'un tarif
- 9 - Droit de préemption
- 10 - Questions diverses
- 11 - Informations diverses

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 17 octobre 2025. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 17 octobre 2025.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2 - RÉHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : INTERVENTION DU CABINET BOULET

Le Conseil Municipal approuve l'Avant-Projet Définitif présenté par le Cabinet BOULET et le coût prévisionnel du montant des travaux du projet de réhabilitation de la salle omnisports d'un montant de 1 233 905,40 € H.T et valide le plan de financement du projet de réhabilitation pour un total (Travaux+Etudes/Maîtrise d'Oeuvre) à hauteur de 1 426 940,01 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à déposer le permis de construire, à lancer la consultation des entreprises et à solliciter les subventions DETR/DSIL phase 2 / contrat de territoire / Région /Leader.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - REQUALIFICATION DU CIMETIÈRE

1 - Le Conseil Municipal valide le projet de recomposition du cimetière proposé par l'ADAC pour un montant estimatif de 30 000 € HT.

2 - Le Conseil Municipal valide le devis de la société Eurl du pays de Rohan relatif à l'acquisition de 22 cases et 6 cavurnes d'un montant de 18 039,00 € TTC.

3 - Le Conseil Municipal décide d'abroger le règlement intérieur du cimetière communal de 2011, et approuve le nouveau règlement intérieur du cimetière communal à compter du 28/11/2026.

4 - Le Conseil Municipal approuve les tarifs des différents types de concession au 01/01/2026 :

TYPES DE CONCESSION	
TERRAIN	15 ans : 160 €
	30 ans : 200 €
CASE COLOMBARIUM	15 ans : 300 €
	30 ans : 500 €
CAVE- URNE	15 ans : 300 €
	30 ans : 500 €
CAVEAU d'ATTENTE	7 premiers jours gratuits Forfait semaine : 24 €
ESPACE CINERAIRE (jardin du souvenir)	70 € la dispersion des cendres et obligation d'apposer une plaque d'identification sur la colonne (non comprise)

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - DÉCISION DE VIREMENT DE CREDIT N°1 / 2025

Le Conseil Municipal valide la décision de virement de crédit N°1/2025 suivante :

Budget	Section	Imputation	Chapitre	Montant
60300	investissement	231	23	-68 000,00
60300	investissement	10226	10	+6 000,00
60300	investissement	1641	16	+2 000,00
60300	investissement		21	+60 000,00

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 - CRÉATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL AU 01/01/2026

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 01/01/2026 et modifie par conséquence le tableau des effectifs. Ce poste est occupé depuis 2020 par un agent recruté en tant que contractuel.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - ADHÉSION AU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU C.D.G. 22 - AGENTS IRCANTEC

La commune a décidé d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 01/01/2026, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les AGENTS IRCANTEC.

Liste des risques garantis : Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), maladie grave, maternité (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant), maladie ordinaire avec une franchise 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service pour un Taux de 0,93%.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS

Le Conseil Municipal autorise la prise en charge des frais réels inhérents à la participation de Monsieur Le Maire au congrès des Maires pour les journées du 19 et 20 novembre. Les frais réels incluront les coûts d'inscription, de transport, d'hébergement, sous présentation d'un justificatif.

Pour : 10	Contre : 2	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

8 - VENTE DE BOIS A RECUPERER SUR PLACE : FIXATION D'UN TARIF

Le Conseil Municipal approuve la vente de bois de chauffage (à récupérer sur place) au prix de 30 € la corde (3 stères).

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

9 - DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur le terrain bâti situé : AD N°74 pour une surface de 467 m2.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

11 - INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation :

Date	Tiers	Description	Montant TTC
21/11/2025	PUCE INFORMATIQUE	Maintenance informatique matériel école MB	480,00 €
20/11/2025	DECOLUM	Réparation illumination de Noël	398,52 €
19/11/2025	SECURITEC	Acquisition 4 extincteurs	726,00 €
06/11/2025	CAP COULEUR	Logement 6 Rue Jean Moulin – dégât des eaux	1 084,60 €
	ARMOR STORE	Fourniture et pose de rideaux-2 classes école MB	2 790,00 €
10/11/2025	DIXIT	Contrôle 2 buts football extérieur	216,00 €
07/11/2025	UNIXO	Migration fibre lignes téléphoniques mairie	838,80 €
07/11/2025	GIROD	3 blocs parking école MB + 3 panneaux triangle lumineux	1 764,06 €
04/11/2025	HORIZON INFINITY	Maintenance informatique logiciels mairie	3 164,05 €
03/11/2025	GORE COUVERTURE	Logement 6 Rue Jean Moulin – dégât des eaux Réfection toiture	1 088,40 €

- Horaires d'ouverture au public de la mairie à compter du 01/01/2026

- Lundi au vendredi : 8h15 / 12h - 13h30 / 17h30

- Agenda :

- Vendredi 5/12/2025 à 18h : Vœux au personnel

- Dimanche 7/12/2025 : Barnabéthon

Vendredi 12/12/2025	20h30	Conseil municipal
---------------------	-------	-------------------

- Cérémonie des vœux : dimanche 4/01/2026 à 11h à la salle Sterenn.

Vie associative & culturelle

F.N.A.C.A.

L'Assemblée Générale de la F.N.A.C.A. s'est déroulée le 6 novembre.

Après une minute de silence pour Claude BOULÉ, décédé en début d'année, le Président Bernard GASTARD a fait un bilan de l'année 2025 :

↳ Participation aux commémorations du 19 mars avec un rassemblement cantonal à Plumieux, du 8 mai et 11 novembre.

↳ Participation au forum des associations en septembre.

Le club compte 9 adhérents plus 3 veuves de guerre et quelques membres.

Un appel est lancé pour adhérer à l'association, une carte « sympathisant » sera créée à 10 €.

Le bureau reste inchangé

Président d'honneur : Roland ROBIN

Vice-Président : Roger GAUTIER

Président : Bernard GASTARD

Secrétaire : Ange CADORET

Trésorier : Robert JOUET

Les portes drapeaux : François BINET et le jeune Antoine BLANCHARD



CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Dates du mois de Décembre

Jeudi 4 : Journée détente avec loto interne

Jeudi 18 : Repas galettes et crêpes

Samedi 20 : Repas de Noël (Inscription avant le jeudi 4 Décembre).

Si des personnes sont intéressées, il est toujours possible de nous rejoindre !!

Ne restez pas seuls(es), nous passons de bons moments aux jeux et surtout en compagnie.

Marylise et le bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !!

LECTURE POUR TOUS

Bébés Lecteurs

A la bibliothèque le lundi 17 Novembre, bébés et nounous étaient réunis pour un moment de lecture, chants et détente avec Sandrine et Christelle du C.I.A.S. de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Un tendre moment partagé.



Film documentaire

Vendredi 21 novembre, à la salle Sterenn, 35 personnes ont assisté à la projection du film "Bretagne radieuse" qui concerne la radioactivité de certains endroits après l'extraction de l'uranium en Bretagne.

Le film a été suivi d'un débat avec le réalisateur M. Larbi BENCHIHA.

Pour terminer la soirée le pot de l'amitié a été offert par l'association Lecture Pour Tous.

Quelques animations à venir

1. **Lundi 22 décembre**, de 14h à 16h, pour les enfants de 6 à 11 ans, à la salle Pascal Le Gay, **activité sur le thème de Noël**, gratuite mais inscription obligatoire à la mairie avant le 18 décembre (15 enfants max).
2. **Samedi 24 janvier** à 14h30, salle des Lilas, **dictée**.
3. **Samedi 7 à 20h30 et dimanche 8 février à 14h30**, **théâtre** avec la troupe de La Motte "Lever de rideau"

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

Le vendredi de 16h30 à 17h30

Le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

ÉCHIQUIERS BARNABÉENS

L'assemblée générale s'est tenue vendredi 21 novembre.

Le club compte 19 licenciés avec 9 en licence A et 10 en licence B. L'équipe adulte est engagée en départementale 2, classée 1^{ère} de la catégorie.

Pour cette saison, le club propose des cours avec intervenant pour 6 séances de 2h.

Le bilan financier est positif et validé.

Le club se retrouve tous les vendredis de 19h00 à 22h30.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : François LE GALVIC

Vice-Président : Alain ROBIC

Secrétaire : Nadia CORBEL

Secrétaire-adjointe : Marie-Christine BESNARD

Trésorière : Anita LEGAY



Le club a reçu le week-end du 22 au 23 Novembre avec le Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Côtes d'Armor (CDJE 22) le championnat individuel jeunes de catégorie U12 à U16.

Pendant 2 jours, 53 joueurs se sont affrontés devant les 64 cases noires et blanches.

Une belle affluence qui confirme la bonne santé des échecs dans le département. Venus de tout le département (Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp, Dinan, Saint-Barnabé), ils avaient tous le même objectif ; décrocher le titre de champion des Côtes d'Armor, mais aussi obtenir leur qualification pour le championnat de Bretagne.

Nous avons 2 joueurs en catégorie U12 pour représenter le club :

Noa et Elowan.

Bravo et merci à eux d'avoir participé.



De gauche à droite :

François LE GALVIC, Président du Club Echiquier Barnabéen

Mme Patricia BRIAND, Présidente du CDJE 22 &

M. Bernard CLOAREC, arbitre de la compétition.

Pour les jeunes :

Minimes U16, MASSON A & PORTE T.

Benjamins U14 : DELABARRE E. & PIQUARD J.

Pupilles U12 : MORVAN A. & COLIN L.





FOOT

Résultats Novembre

Dimanche 2 Novembre à 13h

ILLIFAUT (3)	1	SAINT-BARNABÉ	6
--------------	---	---------------	---

Dimanche 9 Novembre à 15h

A.S. SAINT-BARNABÉ	5	LANRELAS (4)	0
--------------------	---	--------------	---

Dimanche 16 Novembre à 15h

PLUMAUGAT	1	A.S. SAINT-BARNABÉ	4
-----------	---	--------------------	---

Dimanche 23 Novembre à 15h

REPORTÉ

Pour l'instant, 6 matchs : 6 victoires 1^{er} du classement

Programme Décembre

Dimanche 30 Novembre à 14h30

A.S. SAINT-BARNABÉ	PLUSQUELLEC
--------------------	-------------

Dimanche 7 Décembre à 15h

A.S. SAINT-BARNABÉ	PLUMIEUX
--------------------	----------

L'équipe aux couleurs de l'A.S.S.B. Saint-Barnabé a reçu un nouveau jeu de maillot du Centre Leclerc et des ballons de chez « GORÉ COUVERTURE ».

Ils ont remporté tous leurs matchs depuis le début de saison.



FUTSAL



Les activités se poursuivent avec enthousiasme au sein de l'École de Futsal. Des plus petits (3 ans) jusqu'aux 11 ans, nos jeunes joueurs enchaînent entraînements et rencontres dans une ambiance conviviale et sereine. Les progrès observés depuis la reprise sont nets et très encourageants pour la suite de la saison.

Le Futsal Club Barnabéen a le plaisir d'organiser le **samedi 27 décembre** son tournoi « **Nadara** » **Futnet** !

Pour rappel, le Futnet se joue en équipes de deux, sur un terrain séparé par un filet : rapidité, coordination et fun garantis !

Les inscriptions sont ouvertes : il vous suffit de scanner le QR code pour participer.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment sportif et convivial



Tournoi nadara
FutNet 2 vs 2
10€ par équipe
LA PRATIQUE DE HAUTE VOLÉE
SAMEDI 27 DECEMBRE 2025
ACCUEIL DES EQUIPES A 13h30
Salle omnisports - Rue Pierre Rouxel
22600 SAINT BARNABE
INSCRIPTION
1er prix : 100€
2ème prix : 50€
3ème prix : 25€
Sous réserve de 24 inscriptions

VÉLO LOISIRS

Grand succès de la vente à emporter du club vélo loisirs avec 370 parts vendues.

Le président a annoncé la sortie cyclos pour le Barnabéthon le 7 décembre départ salle Jean Moulin 9h30.



Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à **9h**, départ sur le parking de la Salle Sterenn.

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG



Chaque dimanche matin vers 9 h, un groupe de coureurs se réunit pour partager un moment sportif ouvert à tous les niveaux. Ce rassemblement est l'occasion idéale pour courir dans une ambiance chaleureuse.

Renseignements auprès de M. Régis RAULT 06.62.88.58.70

Pour prendre date



Annonces commerciales

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes – Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo – Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires :

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



«LE GWENESTAN»



Vendredi 5/12 : Noix de joues de porc au cidre avec gratin et carottes ou
Poulet basquaise avec riz parfumé.
Sur commande uniquement

Par ailleurs, comme chaque année, nous vous proposons un menu de fêtes à emporter à retirer le 24 et le 31 Décembre.

Un bon de commande est à remplir et il est disponible sur place ou sur demande par mail. Une permanence est assurée du mercredi au vendredi de 10h à 12 et de 14h à 17h pour retirer ou rendre votre bon de commande.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 02.96.67.15.83 ou au 06.95.55.57.51.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et vos proches.

Gwen & Stan

Agenda

04/12/2025	COURSE SOLIDAIRES DES ENFANTS DES 2 ÉCOLES POUR LE BARNABÉTHON 14h30 – Salle Omnisports
05/12/2025	UNC / AFN – 17h00 - Hommage au monument aux Morts
7/12/2025	RANDO PÉDESTRE & CYCLOS POUR LE BARNABÉTHON – 9h30 - Salle Jean Moulin
12/12/2025	Spectacle de Noël – Groupe scolaire Mathurin Boscher – 20h00 – Salle Sterenn Conseil Municipal – 20h30 - Mairie
14/12/2025	Arbre de Noël – École Jeanne d'Arc – 15h00 - Salle Sterenn
18/12/2025	Arbre de Noël offert aux enfants des 2 écoles – Municipalité – 14h30 – Salle Sterenn
22/12/2025	Comité Info – 20h30 - Mairie
27/12/2025	TOURNOI FUTNET – Futsal Club Barnabéen – 13h30 – Salle Omnisports

Membres du Comité Info :

**M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Nino LE GUYADER (membres).**

+ Pliage :

Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme